



**44 - SNUipp - FSU**  
**8, Place de la gare de l'Etat**  
**case postale n°8**  
**44276 Nantes cedex 2**

02.40.35.96.63 (tél) - 02.40.35.96.64 (fax) - [snu44@snuipp.fr](mailto:snu44@snuipp.fr) (courriel)

---

## Déclaration des représentants du personnels du SNUIPP/FSU44

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Pour les plus naïfs qui pensaient que Jupiter pouvait avoir quelques sensibilités de gauche, les dernières annonces gouvernementales auront douché leurs illusions.

La pratique anti-démocratique des ordonnances, la casse de ce qui restait du code du travail après le premier dynamitage de l'an dernier par la pseudo-gauche, l'annonce de la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires, le jour de carence remis pour les fonctionnaires, l'augmentation de la CSG pour les retraités et les fonctionnaires, le blocage des salaires et la suppression de plus de 149 000 contrats aidés, décidément c'est bien à un gouvernement aux ordres du Medef auquel nous avons à faire.

Il est donc urgent de se mobiliser contre ce gouvernement qui a fait le choix d'enrichir les plus riches, de libéraliser l'économie c'est à dire supprimer encore plus de droits sociaux, pour copier l'Allemagne.

Il faut donc s'opposer de toutes nos forces à ces mesures et c'est la raison pour laquelle le Snuipp/FSU et la FSU appellent à la grève le 12 septembre.

En ce qui concerne la rentrée dans l'éducation nationale, la mise en place des CP à effectifs réduits, si elle est une bonne chose pour les collègues et les élèves concernés, ne peut faire oublier que 8 postes surnuméraires et 16 postes de remplaçants ont été utilisés pour ces ouvertures, avec toutes les conséquences pour les autres collègues et les élèves des écoles REP+ et le manque de remplacements pour tous les autres.

Les CP à 12 élèves sont donc l'arbre qui cache l'immense forêt des écoles hors REP+ qui ne voient aucune amélioration de leurs conditions de travail.

Le ministre Blanquer qui se vante de connaître le terrain, relance, pour faire diversion, la polémique sur la lecture et la méthode globale. Il y a bien longtemps que la majorité des collègues a compris que c'est en travaillant à la fois sur le sens et la phonologie que l'on fait progresser les élèves en lecture. Au lieu de vouloir donner des leçons d'apprentissage de la lecture, cet ancien chef de cabinet du ministre De Robien ferait mieux d'améliorer la formation initiale et la formation continue, qui, si on les compare aux autres pays de l'OCDE, ne sont pas très flamboyantes.

C'est également dans la précipitation et toujours sans concertation qu'ont été décidées des évaluations en CP.

C'est également certainement pour améliorer les conditions de travail des directeurs et directrices d'écoles que 1028 contrats aidés ont été supprimés. Le

Snuipp/FSU défend des emplois pérennes et en nombre suffisant pour des personnels formés et qualifiés. Nous n'en prenons pas le chemin et la FSU prendra toutes ses responsabilités pour mobiliser tous les personnels concernés.

Nous reviendrons dans au de la CAPD sur des situations personnelles concernant des demandes de révision d'affectation, de mi-temps thérapeutique, de temps partiels de droit non-accordés.

Par contre nous dénonçons dès à présent votre gestion des personnels qui met à mal bon nombre de collègues particulièrement ceux qui avaient demandé un mi-temps annualisé et qui se sont vu signifier un refus fin juin. Alors que la liste complémentaire a été ouverte quelques jours après, il aurait suffi d'augmenter le nombre de collègues pris sur cette liste complémentaire pour ne pas pénaliser celles et ceux demandant un mi-temps annualisés.

Ce qui s'ajoute bien entendu aux refus des temps partiels sur autorisation qui mettent en difficulté les collègues concernés, particulièrement celles et ceux en fin de carrière.

Nous voudrions vous faire part, également, de notre étonnement concernant le nombre de collègues en formation CAPASH option D, 5 sur 13, qui ont été recalés soit 40 % des candidats. Deux explications possibles : soit la formation a des lacunes, soit le jury a de trop fortes exigences. Dans tous les cas nous ne comprenons pas que des collègues à qui on dit toute l'année que leur travail est excellent, que l'on cite comme exemple pour certains, ne soient pas validés au final.

Les conséquences de tout cela c'est que les collègues non validés sont écoeurés et risquent de quitter leur poste d'Ulis école et ce sont de jeunes collègues sans expérience qui seront nommés à leur place.

14 collègues qui auraient dû intégrer la hors classe en septembre 2016 n'y ont pas eu accès suite à une erreur du SIDEEP 44.

La moindre des corrections serait que l'administration reconnaisse ses erreurs et les rectifie surtout quand celles-ci privent les collègues de l'avancement légitime et du salaire dû.

La perte financière représente 1 500 à 3 000 euros par collègue et les conséquences s'étaleront sur le reste de leur carrière. Pour le SNUipp-FSU l'administration doit respecter les règles. Ni le manque de personnel ni la négligence ne sont une excuse. Le recours à une procédure juridique que les collègues ont engagé avec l'appui du SNUipp-FSU est nécessaire face à l'attitude inadmissible d'une administration qui refuse de reconnaître ses erreurs.